



Communauté de Communes
Ouche et Montagne

SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

RAPPORT ANNUEL 2021

Conformément à l'article L.2224-17-I du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Ce rapport est établi conformément au décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015. Il est présenté au Conseil de Communauté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Il est ensuite transmis aux Communes membres, avant le 30 septembre pour présentation à leur conseil municipal et est mis ensuite à la disposition du public.

NOTE A L'ATTENTION DES LECTEURS

Dans le domaine des déchets, il est d'usage d'utiliser de nombreux acronymes et un vocabulaire technique. Le glossaire, en dernière page de ce document, précise si nécessaire la signification des termes techniques.

CADRE REGLEMENTAIRE SUR LA PREVENTION ET LA GESTION DES DECHETS

Objectifs réglementaires/régionaux	En 2021, sur la CCOM	
55% des déchets produits devaient être valorisés en 2020. 66% des déchets doivent être valorisés d'ici 2025 [PRPGD]	57% des déchets sont valorisés (valorisation matière ou réemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>
Généraliser le tri à la source des biodéchets auprès de tous les producteurs avant 2023	Mise à disposition de composteurs à tarif réduit et de composteurs collectifs. Appel à Projet et Plan d'actions	<input type="checkbox"/>
Les collectivités doivent progresser vers la généralisation d'une tarification incitative	Effective depuis 2014	<input checked="" type="checkbox"/>
Réduire de 50% l'enfouissement des déchets produits (hors gravats) d'ici 2025	La laine de verre est l'unique flux destiné à l'enfouissement	<input checked="" type="checkbox"/>
-15% de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) en 2030 [Année réf. : 2010]. Loi AGECE -15% de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) en 2025 [Année réf. : 2010]. [PRPGD]	+7 % de DMA par rapport à 2010	<input type="checkbox"/>
Etendre les consignes de tri à tous les emballages d'ici 2023	Décidé en 2019, mise en œuvre au 01 ^{er} janvier 2023	<input checked="" type="checkbox"/>

SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE	p.4
PRESENTATION GENERALE	p.5
Fiche d'identité	p.5
Ressources humaines	p.6
Synoptique	p.7
INDICATEURS TECHNIQUES	p.8
Collecte – Organisation et équipements	p.8
Flux et tonnages	p.9
Composition des déchets	p.10
Traitement et valorisation	p.11
Sensibilisation et prévention	p.12
INDICATEURS FINANCIERS	p.13
Résultats de l'exécution budgétaire – Fonctionnement	p.13
Résultats de l'exécution budgétaire – Investissement	p.15
Coûts de gestion des déchets	p.16
REDEVANCE	p.17
PERSPECTIVES	p.18
GLOSSAIRE	p.19

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Outre l'exploitation du service, la gestion des déchets implique une recherche constante de maîtrise des coûts en parallèle d'une diminution constante de l'impact environnemental et cela dans le respect de la sécurité des agents, des usagers et de la réglementation en vigueur. Dans ce cadre, 4 grands axes sont développés :

REDUCTION DES DECHETS
Programme Local de Prévention des Déchets

SECURITE/SANTE
Synthèse du document Unique – R437

AMELIORATION DE LA COLLECTE SELECTIVE
Contrat d'objectifs

MISE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE
Arrêté préfectoral
Programme de rénovation

APPEL A PROJETS - GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS

La CCOM a répondu à l'Appel à Projet de la région et de l'ADEME par rapport à la gestion de proximité des biodéchets. Cet appel à projet permettra de financer : l'animation, la sensibilisation, la communication, l'acquisition de matériel (composteurs collectifs notamment).

TRAVAUX DECHETERIES

3 déchèteries sont en fonctionnement suite aux travaux :

- Gissey/Ouche depuis janvier 2021
- Velars/Ouche depuis avril 2021
- Lantenay depuis août 2021

Les travaux portaient sur :

- L'amélioration des conditions de travail des agents
- La mise aux normes des déchèteries
- La mise en place du contrôle d'accès
- La sécurisation du site
- L'élargissement des quais

MISE EN PLACE DES ECO-ORGANISMES SUITE A LA RENOVATION DES DECHETERIES

La mise aux normes des déchèteries et l'élargissement des quais ont permis :

- La mise en place d'une benne Ecomobilier sur la déchèterie de Lantenay
- La mise en place d'une benne ALIAPUR (pneus) sur la déchèterie de Lantenay
- La mise en place d'EcoDDS (déchets dangereux) sur les déchèteries

Ces éco-organismes soutiennent financièrement la collecte et le traitement des flux concernés.

MODIFICATION DU REGLEMENT

Les principales modifications du règlement portent sur les horaires des déchèteries (fin des horaires d'été et modification des plages horaires) ainsi que le fonctionnement du contrôle d'accès (limite de 24 passages notamment). Le règlement est disponible sur le site internet de la CCOM

MISE EN PLACE DU CONTRÔLE D'ACCES

Suite aux travaux, l'ensemble des sites sont équipés d'I barrière permettant le contrôle d'accès. Les objectifs sont les suivants :

- D'éviter les apports des communes extérieures à la CCOM
- D'éviter la part importante d'Ordures Ménagères dans les Divers Non Recyclables (flux avec le coût le plus élevé) et de maîtriser les coûts tout en préservant l'équité sur le territoire (Ordures Ménagères = poubelle anthracite).
- D'inciter les usagers à gérer autrement leurs déchets verts via la gestion sur site (et répondre à la LTECV et Loi Agec)
- De réduire la fréquentation et d'assurer un meilleur accueil pour les usagers

RELANCE DES MARCHES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS

Les différents lots du marché de traitement et de collecte des déchets ménagers de la CCOM ont été relancés et réattribués (*hormis le traitement de la Collecte Sélective puisque la CCOM est entrée au 01/01/2022 dans l'Entente Territoriale*)

Fiche d'identité

La Communauté de Communes Ouche et Montagne (CCOM) regroupe 32 communes qui lui ont transféré leurs compétences collecte et traitement des déchets.

11 028 habitants



Communauté de Communes
Ouche et Montagne



Pôle Environnement

12, rue Gustave Eiffel
21540 Sombornon



Siège administratif

5, place de la Poste
21410 Sainte-Marie-Sur-Ouche



Statut juridique : EPCI

Date de création : 1^{er} janvier 2014

Compétence : Collecte et Traitement des Déchets Ménagers

N° de SIRET : 200 039 055 000 13

Président : Patrick SEGUIN, Maire de Lanthenay

Equipements sous maîtrise d'ouvrage : Garage, 4 déchèteries, 2 ISDI

COMPETENCES

Compétences	Résumé	Régie
Prévention	La CCOM est engagée dans un Programme Local de Prévention des Déchets	<input checked="" type="checkbox"/>
Précollecte	56 PAV pour le verre, plus de 5000 bacs pour les OM sont entretenus par la CCOM	<input checked="" type="checkbox"/>
Collecte	2 types de déchets sont collectés en porte-à-porte (OM/CS), 4 déchèteries sont réparties sur l'ensemble du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Traitement	Les installations de traitement (hormis l' ISDI) sont gérées par des prestataires de services qui sont situés essentiellement sur le département	<input type="checkbox"/>
Facturation	Le mode de facturation est la Redevance Incitative	<input checked="" type="checkbox"/>
Police des déchets	La CCOM ne détient pas la compétence de police (dépôts sauvages...)	<input type="checkbox"/>

CHIFFRES CLES

DEMOGRAPHIE*.

32 communes / 11 028 habitants*/5.310 ménages**

Evolution démographique : **+ 0,9% par rapport à 2020**

Territoire rural dispersé : **33 hab/km2**

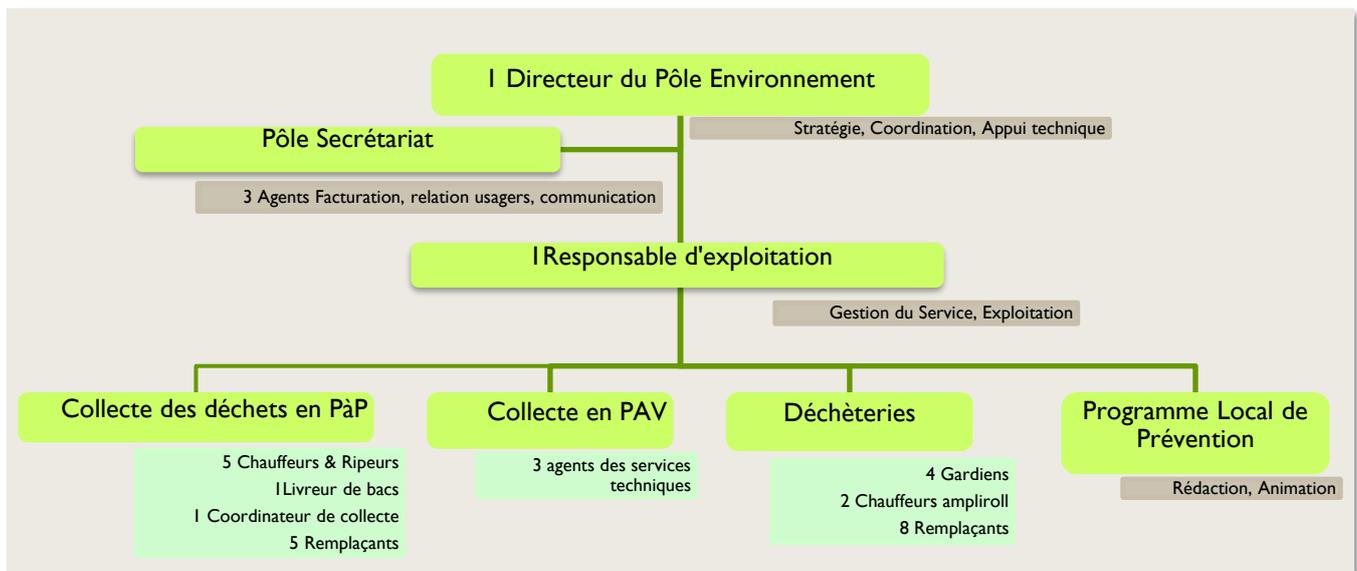
ENTREPRISES**

732 entreprises usagères du service soit +4% / 2020
dont **173 dotées en bacs ou sacs**

* Source : Insee + Fichier recensement CCOM

** Source : Logiciel Redevance

Ressources humaines



Postes	ETP ¹	Nb d'heures	Evol°
Gestion administrative du service	1,92 [2020 : 1,8]	3085 h	↗
Prévention des déchets	0,1 [2020 : 0,22]	161 h	↘
Livraison et maintenance des bacs	0,49 [2020 : 0,26]	789 h	↗
Nettoyage des PAV	0,40 [2020 : 0,50]	643 h	↘
Collecte en porte-à-porte	4,68 [2020 : 4,87]	7.528 h	↘
Gardiennage des déchèteries	2,90 [2020 : 2,90]	4.660 h	↔
Enlèvement des bennes	1,44 [2019 : 1,22]	2.312 h	↗
Gardiennage des classe 3	0 [2020 : 0,04]	0 h	↘
TOTAL	11,93ETP [2020 : 11,72ETP]	19.178 h	↗



2 ACCIDENTS DE SERVICE

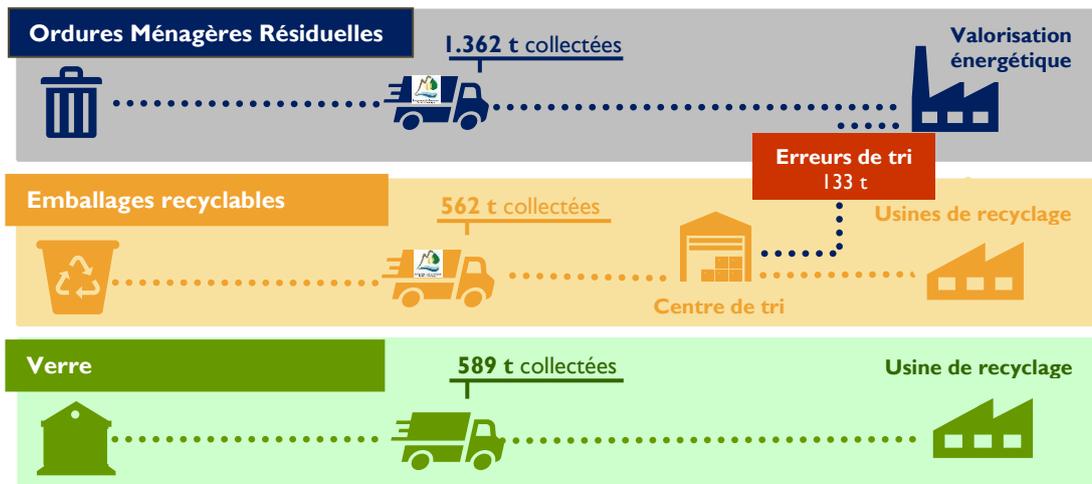
15 JOURS D'ARRÊT SUITE A CES ACCIDENTS

1 ACCIDENT DE TRAJET

- ❖ Mise en place d'un pôle facturation/relations usagers mutualisé avec la régie de l'eau
- ❖ Temps supplémentaire alloué à la livraison et la maintenance des bacs en raison de l'évolution de la population et de la fourniture des bacs pour les recyclables
- ❖ Temps alloué à l'enlèvement des bennes : en augmentation suite à la nécessité de remplacer le titulaire absent

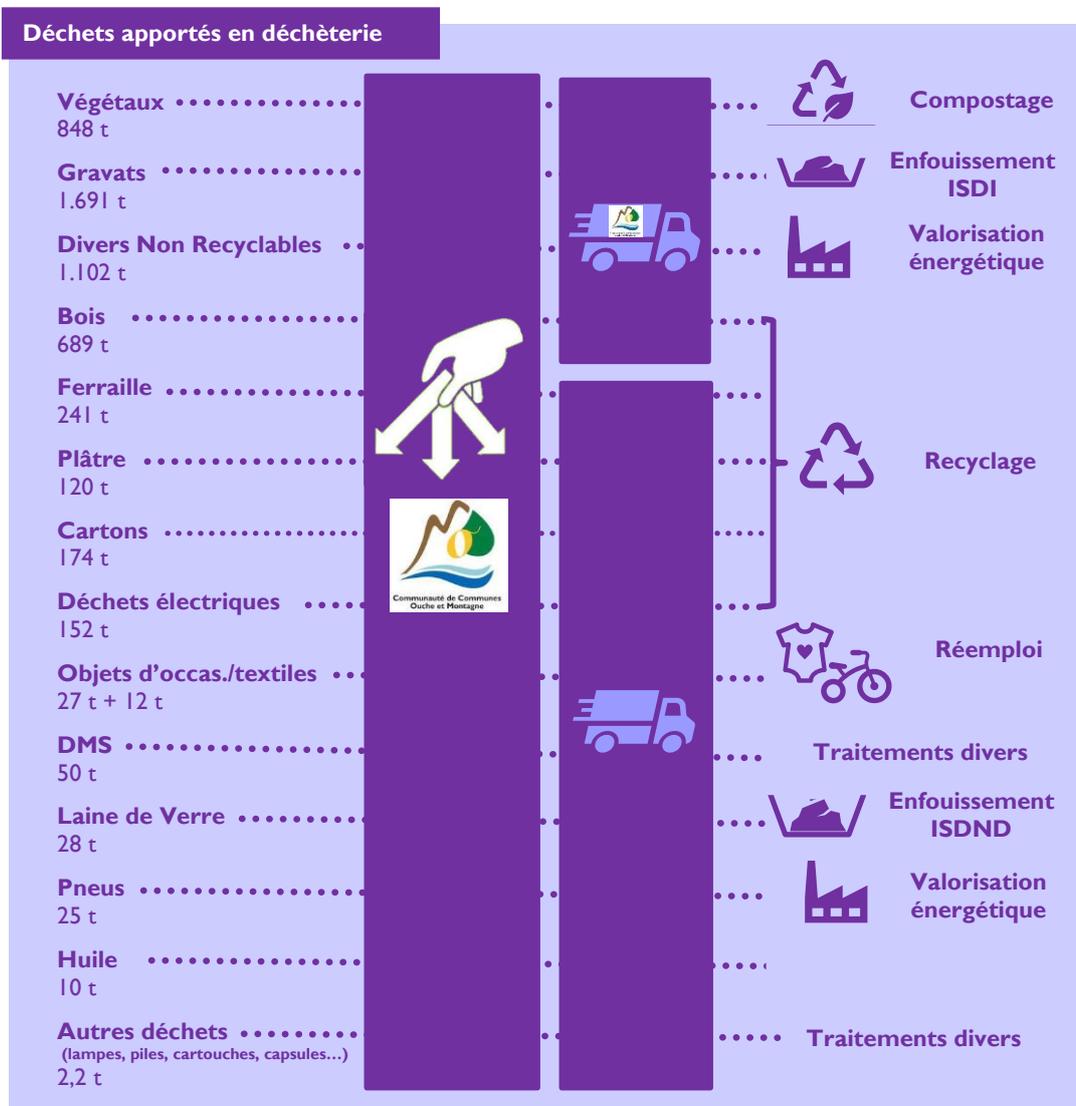
¹ Equivalent Temps Plein

Synoptique



OMA
2.513 t

DMA
(gravats inclus)
7.709t



Déchèteries
5.196 t

ISDI = Installation de Stockage des Déchets Inertes (gravats...)

ISDND = Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux



La présence du logo signifie que le travail est réalisé en régie (matériel/agents propres à la CCOM)

Collecte – Organisation et équipements

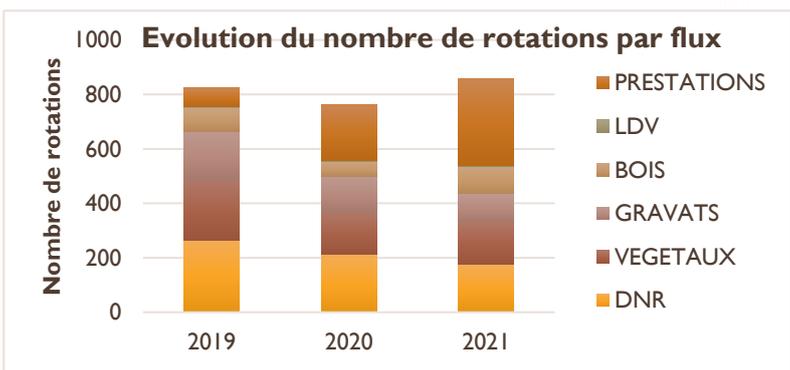
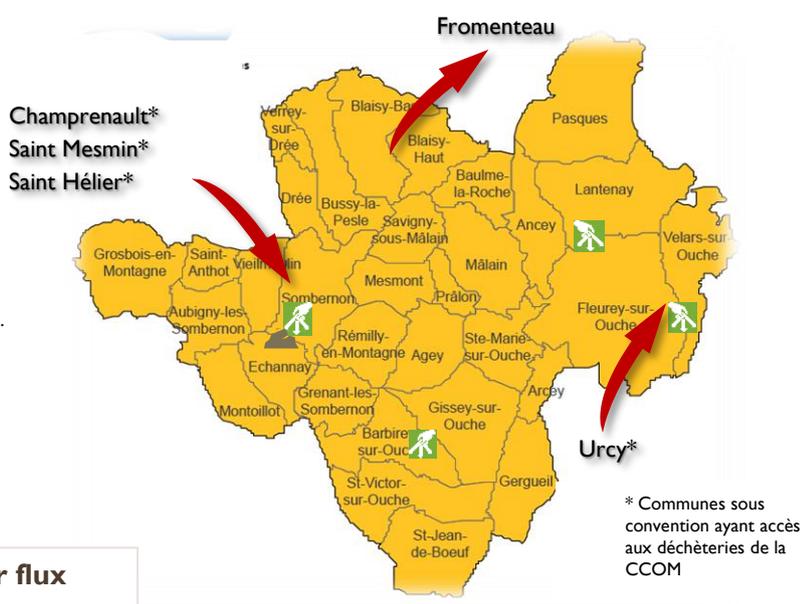
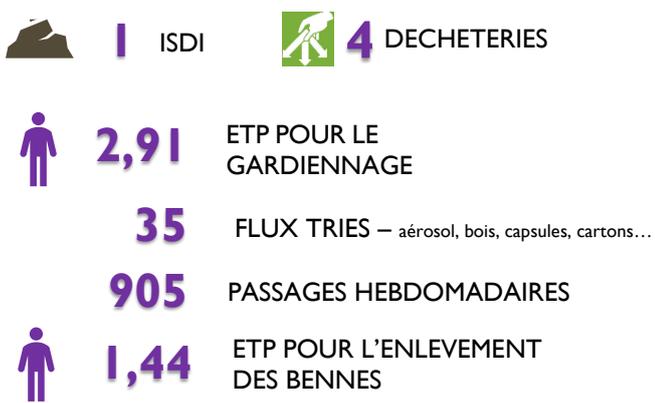
LA COLLECTE EN PORTE-A-PORTE



LA COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



LA COLLECTE EN DECHETERIE ET EN ISDI



- ### ELEMENTS CLES
- ❖ Augmentation du nombre de bacs (jaunes et noirs) à collecter (+338 bacs par rapport à 2020)
 - ❖ Prestations d'enlèvement de bennes en nette augmentation depuis 2 ans
 - ❖ Réduction de la fréquence de nettoyage des abords des PAV

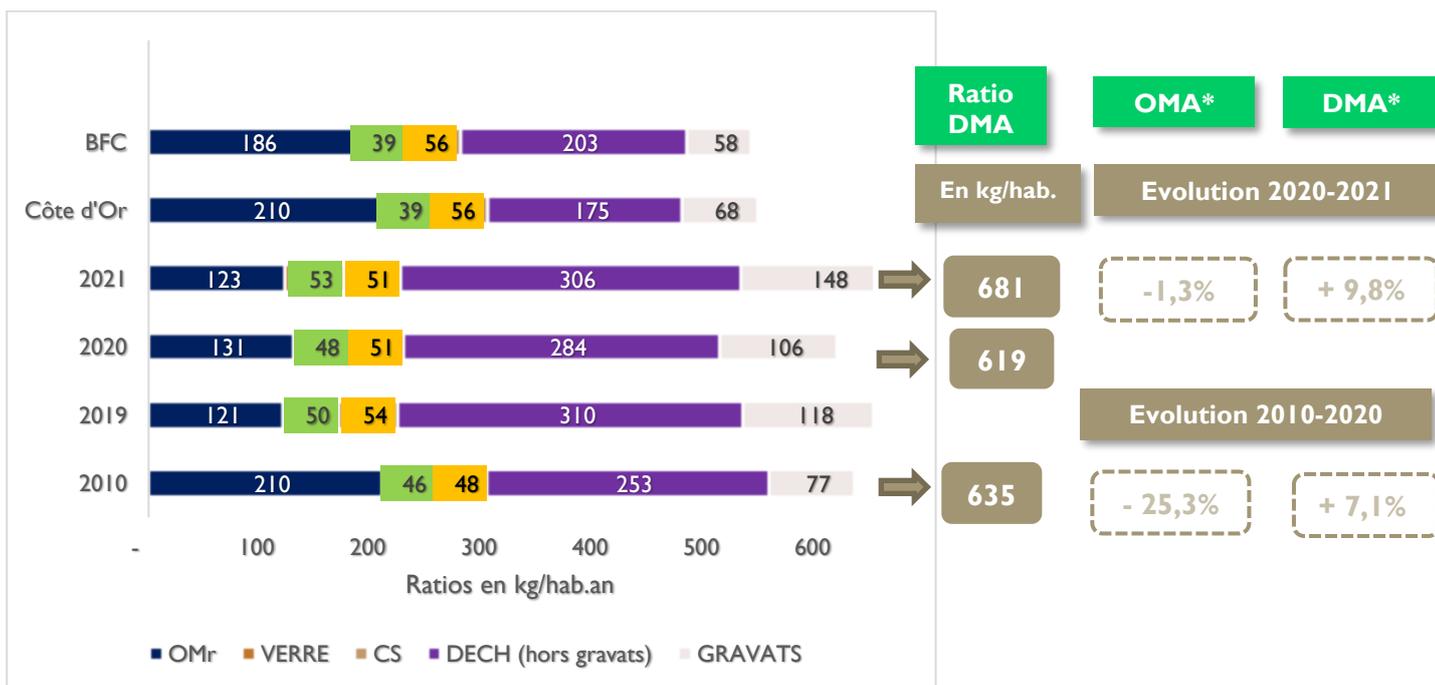
Flux et tonnages

7.709T QUANTITE TOTALE DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES EN 2021

Ceci représente **680 kg de déchets par habitant** par an. (ratio calculé en intégrant la population des collectivités extérieures ayant accès aux déchèteries)

Objectif Loi Agec 2030 : -15% de déchets entre 2010 et 2030
A la CCOM : + 7,1 % en 11 ans

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS



Les ratios de DMA sont plus élevés que les moyennes régionales et départementales. Les ratios, peu élevés en OMr, sont très largement compensés par les ratios en déchèteries qui, après la baisse de 2020, atteignent de nouveau les ratios de 2019.



ELEMENTS CLES

- ❖ Diminution des ratios et tonnages d'OMr : Première année avec une diminution depuis 2015. Ratios très inférieurs à la moyenne régionale
- ❖ Légère hausse des tonnages de recyclables après plusieurs années de baisse.
- ❖ Forte augmentation des tonnages de verre malgré des ratios déjà élevés
- ❖ Forte augmentation des tonnages en déchèterie malgré les travaux.

Les DMA correspondent à l'ensemble des déchets ménagers pris en charge (gravats inclus).

Les OMA correspondent aux déchets pris en charge hors déchets déposés en déchèteries

La CS correspond à la Collecte Sélective (recyclables)

Les OMr correspondent aux Ordures Ménagères Résiduelles (poubelle noire)

Composition des déchets - Déchèteries

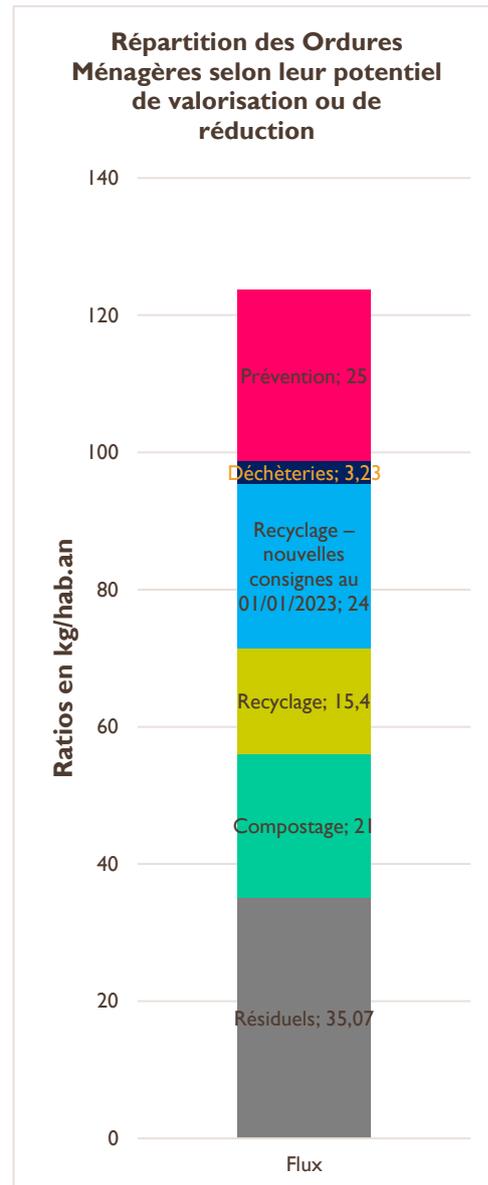
Flux de déchets	Tonnages collectés 2021	Evolution 2020/2021	Ratio de collecte (en kg/hab/an)	
			CCOM	France
Autres déchets	239	+ 35%	21	2
Déblais et gravats	1.691	+ 42%	148	57
Déchets dangereux	50	-18%	4	2
Déchets de bois	699	+ 65%	61	21
Déchets verts	849	+ 16%	74	67
Déchets métalliques	241	-4%	21	8
DEEE	152	-3%	13	6
Encombrants et tout venant	1102	-11%	96	52
Mobilier	0	0%	0	8
Carton	174	+ 9%	15	6
Plastiques	0	0%	0	1
Total	5.196	+18%	454	223

ELEMENTS CLES

- ❖ Augmentation conséquente des apports de gravats (Fermeture de l'ISDI de Lantenay)
- ❖ Hausse conséquente des tonnages de bois (Mise en place des bennes bois sur les déchèteries de Velars/O. et Gissey/O.)
- ❖ Diminution des tonnages de déchets dangereux (Mise en place de la collecte prise en charge par EcoDDS)
- ❖ Ratios de gravats, de bois et de tout-venant bien supérieurs à la moyenne nationale (présence d'OMr dans la benne DNR, accès des professionnels...)

Composition des déchets - Ordures Ménagères

Flux	Ratio – France (en kg/hab)	Ratio – CCOM (en kg/hab)	Comp.	Recycl.	Recycl. – ext.	Déch.	Exemple d'action de réduction des déchets
Déchets Putrescibles	83	26,3	21				Lutte contre le gaspillage Alimentaire (- 15 kg/hab)
Papier/Car ton	38	9		9			Stop Pub (- 6 kg/hab)
Verre	13.6	2.6		2,6			Réutilisation des pots en verre, consignes (- 1kg/hab)
Métaux	8.7	2.6		2,6			
Textiles	7.7	2.5				2,5	Bourse aux vêtements (1kg/hab)
Textiles sanitaires	35.3	25.4					Textiles lavables (- 15kg/hab)
Déchets Dangereux	1.6	0,7				0,73	Produits alternatifs (-0,3 kg/hab)
Plastiques	37.3	29,5		1	24		Achats en vrac (-5 kg/hab)
Combustibles non classés	11.6	16,7					Compostage des litières (- 5kg/hab)
Incombustibles non classés	10.8	6,9					
Composites	5.9	1,5					
TOTAL (en kg)	253.7	123,7	21	15,4	24	3,23	Estimé : + de 50 kg/hab/an
TOTAL (en tonnes)		1362	231	169	264	36	550

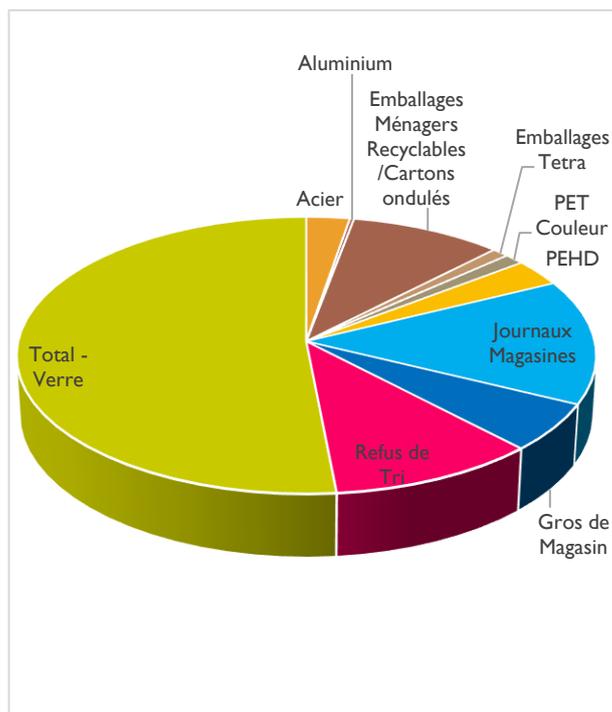


ELEMENTS CLES

- ❖ Ratios bien inférieurs à la moyenne nationale
- ❖ Peu de ratios à capter sur la collecte sélective comparativement à la moyenne nationale (environ 15kg/hab contre 63 kg/hab en France). Toutefois, ces tonnages permettraient de maintenir des performances élevées et de bénéficier de plus de soutiens
- ❖ Plus de 230 tonnes de déchets compostables dans les OMr (Mise en place de moyens de gestion de proximité des biodéchets)
- ❖ Peu de déchets destinés aux déchèteries
- ❖ Près de la moitié des déchets pouvant faire l'objet d'actions de réduction

Composition des déchets - Collecte Sélective

Flux	Ratio – France (en kg/hab)	Ratio – CCOM (en kg/hab)
Acier	1,9	2,74
Aluminium	0,3	0,26
Emballages Ménagers Recyclables/Cartons ondulés	12,5	9,65
Emballages Tetra	0,7	1,08
PET Couleur	3,4	1,26
PEHD	1,2	3,22
Journaux Magazines	20,8	14,98
Gros de Magasin	2	5,81
Refus de Tri	6,7	10,89
Total – Collecte Sélective	49,5	51,3
Total - Verre	30,7	53



CC OUCHE ET MONTAGNE

VOS CHIFFRES CLÉS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE 2019



98,0 kg/hab./an
soit 1 047 tonnes recyclées



Verre
51,1 kg/hab./an
soit + 21%*

+0%
par rapport à 2018



Autres emballages
23,6 kg/hab./an
soit + 15%**

+12%
par rapport à 2018



Papiers
23,3 kg/hab./an
soit + 5%**

€ Coûts

Verre
61 €/t triée - 3%*

Autres emballages et papiers
497 €/t triée - 2%**

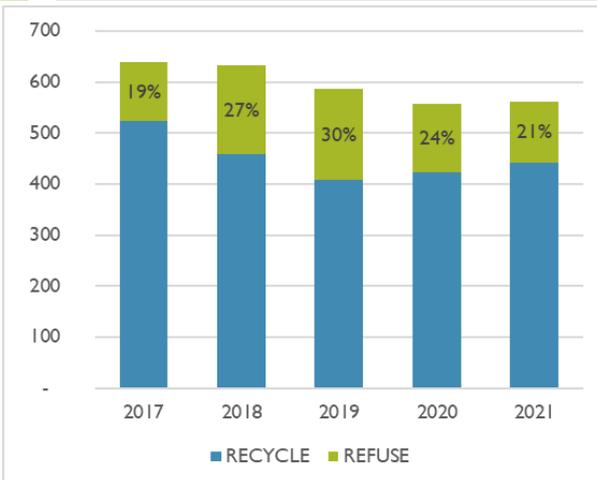
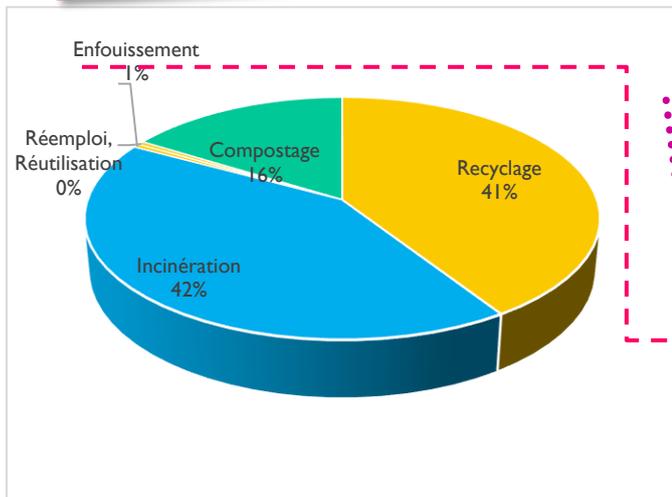


Figure 1: Evolution du tonnage de recyclables collectés

ELEMENTS CLÉS

- ❖ Ratios en collecte sélective légèrement supérieurs à la moyenne nationale mais avec des refus plus élevés
- ❖ Les cartons sont réceptionnés en déchèteries et non dans la collecte sélective
- ❖ Les refus de tri sont plus importants que par rapport à la moyenne nationale. Toutefois, les refus de tri sont en baisse et les dernières caractérisations effectuées au Centre de Tri sont propres.
- ❖ Les ratios de journaux/magazines sont peu élevés : peu d'imprimés publicitaires en milieu rural et apposition du Stop Pub
- ❖ Peu de bouteilles en PET dans la collecte sélective : eau du robinet
- ❖ Concernant les chiffres clés de 2019 (éléments CITEO): performances supérieures à la moyenne nationale avec des coûts légèrement inférieurs.

Traitement et valorisation



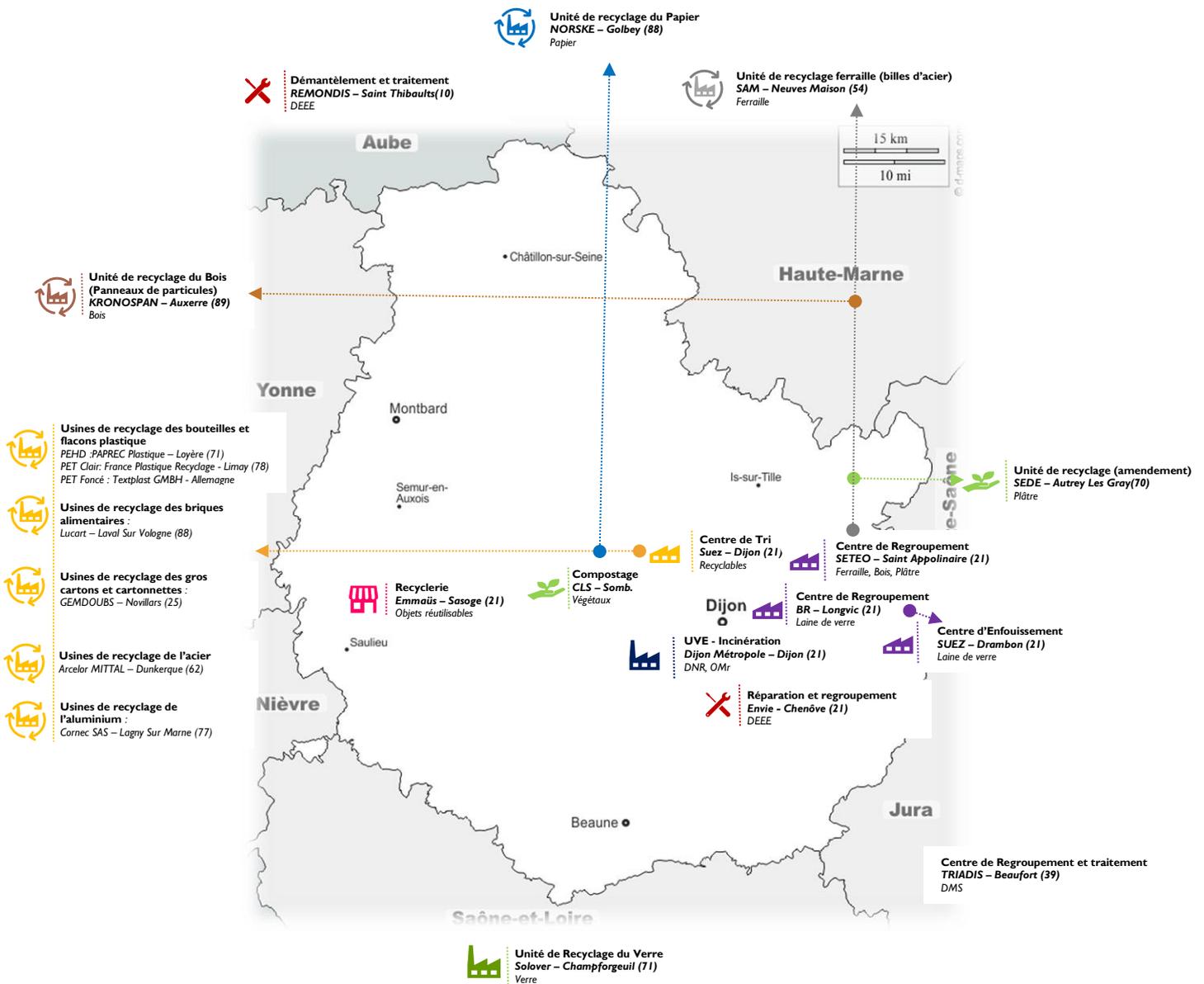
Objectif LTE 2020 : Taux de valorisation matière et organique 55%

A la CCOM : 57% en 2021

Objectif LTE 2010-2020 : Diminution de 50% des déchets enfouis en 2020 (hors gravats)

A la CCOM : - 92% en 2021

Figure 2: Répartition selon le type de traitement



Relations usagers et Prévention des déchets

CALENDRIER 2021



Afin de diffuser des messages de prévention et de bonne gestion des déchets, le format des calendriers a évolué. Ainsi, outre les jours de collecte, des messages mettent en avant tous les deux mois des acteurs de la réduction des déchets sur le territoire.

SUIVI DES RECLAMATIONS



79 RECLAMATIONS RELATIVES A LA COLLECTE EN PORTE A PORTE

TYPOLOGIE DES AUTRES RECLAMATIONS :



ABONNEMENT PROFESSIONNEL : Demande d'exonération de l'abonnement annuel (49€)

FACTURATION DES RESIDENCES SECONDAIRES : Refus de prendre un bac

FACTURATION DES USAGERS < 12 LEVEES : Demande de bonification en cas de levées non effectuées

MISE EN PLACE DES CARTES D'ACCES (AVEC DIFFERENCES DE VOLUME) : Demande de passages supplémentaires selon la taille du véhicule

RELATIONS USAGERS

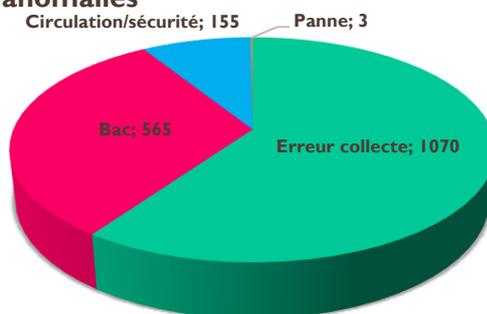


2.913 APPELS LIES AUX DECHETS

1.082 VISITES SUR SITE (TOUT SERVICE CONFONDU)

ANOMALIES DE COLLECTE

Typologie des anomalies



Le Programme Local de Prévention des Déchets 2020-2025 a été validé en décembre 2019

AIDE AU COMPOSTAGE
831 composteurs

En place en 2020 via la CCOM

+ 226 distribués en 2021

5 sites collectifs

En place en 2021

**INTERVENTIONS
DANS LES ECOLES**

1 Classe

Accompagnement sur 3 séances d'une classe : tri, alternatives zéro déchet, compostage/jardinage. Visite de la déchèterie de Gissey/Ouche

**PRESENCE SUR LES
EVENEMENTS**

Stand de sensibilisation sur les Soirs de Marchés

126 visiteurs

**APPOSITION DU
STOP PUB**



36%

des foyers équipés d'un Stop Pub (Source : La Poste)



LISTE DES INTERVENANTS DE LA COLLECTE AU TRAITEMENT DES DECHETS

Marchés, Contrats, Conventions

En Gras: Interlocuteur direct

En Italique: Interlocuteur indirect

Précollecte	Matière	Collecteur	Traitement
Bac anthracite	Ordures Ménagères	CCOM	DIJON METROPOLE

Précollecte	Matière	Ecoorganisme	Collecteur	Tri	Reprise	Lieu Traitement	Type Traitement
Bac Jaune	PET Clair	CITEO [+190.170€]	CCOM	SUEZ RV Centre Est [-108.793,65€]	PAPREC [+15,447€]	France Plastique Recyclage (78)	Valorisation Matière
	PET Foncé					TextPlast GMBH (Allemagne)	Valorisation Matière
	PEHD					PAPREC Plastique (71)	Valorisation Matière
	EMR					Cenpa (67)	Valorisation Matière
	ELA					Cenpa (67)	Valorisation Matière
	ACIER					ARCELOR [1205€]	Valorisation Matière
	ALU					PAPREC [2658€]	Valorisation Matière
	PAPIER					SUEZ [14564€]	Valorisation Matière
Colonne à Verre	Verre		MINERIS [-25.526€]		VERALLIA [+13579€]	SAINT GOBAIN	

Précollecte	Matière	Collecte/Prétraitement	Lieu Traitement	Type Traitement
Déchèterie (Hors Ecoorganismes)	BOIS	CCOM/SETEO [- 41.701€]	Kronospan (89)	Valorisation Matière
	EMMAUS	EMMAUS [- 1.060€]	Emmaüs (21)	Réemploi
	GRAVATS	CCOM	ccom (21)	Enfouissement
	DIVERS NON RECYCLABLES	CCOM	DIJON METROPOLE [- 103.309€]	Incinération avec valorisation énergétique
	FERRAILLE	SETEO ECOZONE [+ 31.070€]	PAM (52)	Valorisation Matière
	HUILE MINERALE	CHIMIREC	Non Communiqué	Incinération avec valorisation énergétique
	PLATRE	SETEO ECOZONE [-12.590€]	Nantet (73)	Valorisation Matière
	LAINE DE VERRE	BOURGOGNE RECYCLAGE [- 641€]	Suez (21)	Enfouissement
	NESPRESSO	SUEZ	Non Communiqué	Valorisation Matière/Compostage
	CARTOUCHES ENCRE	PRINTERRE	Printerre	Réemploi
	BOUCHONS	Association Bouchons	Non Communiqué	Valorisation Matière
	RADIOGRAPHIES	RHONE ALPES ARGENT	RHONE ALPES ARGENT (38)	Valorisation Matière
	HUILE VEGETALE	QUATRA	Non Communiqué	Valorisation Matière
	PNEUS JANTES	BOURGOGNE RECYCLAGE	Sites divers	Valorisation Matière
	BOUTEILLES GAZ	MUTIN	Non Communiqué	Valorisation
	EXTINCTEURS	SICLI	Non Communiqué	Valorisation Matière

Précollecte	Matière	Ecoorganisme	Collecteur	Lieu Traitement	Type Traitement		
Déchèterie (Ecoorganismes)	MOBILIER	ECOMOBILIER [+29.279€]	BOURGOGNE RECYCLAGE	Sites Divers selon nature	Valorisation Matière/Valorisation Énergétique		
	CARTON	CITEO [recettes intégrées dans CS]	ONYX VEOLIA [-13,074€]	Cenpa (67)	Valorisation Matière		
	TEXTILE	Refashion	RELAJ BOURGOGNE	Relai France	Valorisation Matière		
	ACIDES	ECODDS (pour 1 partie) [+2.686€]	EDIB [- 40.537€]	EDIB (21)	Traitement Physico Chimique		
	BASES			EDIB (21)	Traitement Physico Chimique		
	AEROSOLS			SARPI (42)	Valorisation des matières métalliques		
	EMBALLAGES VIDES SOUILLES			Solamat-Merex (13)	Valorisation des matières/Incinération		
	FILTRES A HUILE			RD Recycling(Belgique)	Filtres à Huile		
	COMBURANTS			EDIB (21)	Traitement Physico Chimique		
	SOLVANTS			Solamat-Merex (13)	Incinération avec valorisation énergétique		
	PATEUX SOLIDES			Solamat-Merex (13)	Incinération avec valorisation énergétique		
	PHYTOSANITAIRES			Solamat-Merex (13)	Incinération avec valorisation énergétique		
	PRODUITS NON IDENTIFIES			Solamat-Merex (13)	Incinération avec valorisation énergétique		
	GROS ELEC. HORS FROID	ECOSYSTEM [13722€]	ENVIE	Remondis (10)	Valorisation Matière		
	GROS ELEC. FROID				Valorisation Matière		
	PETIT APPAREIL ELECTROMENAGER				Valorisation Matière		
	ECRANS				Valorisation Matière		
	LAMPES				Valorisation Matière		
	NEONS				Valorisation Matière		
	PILES				COREPILE	BOURGOGNE RECYCLAGE	Eurodieuze 57)
PNEUS	ALIAPUR				TC CASSIER [-1,920€]	Sites Divers	Incinération avec valorisation énergétique

Principaux Contrats

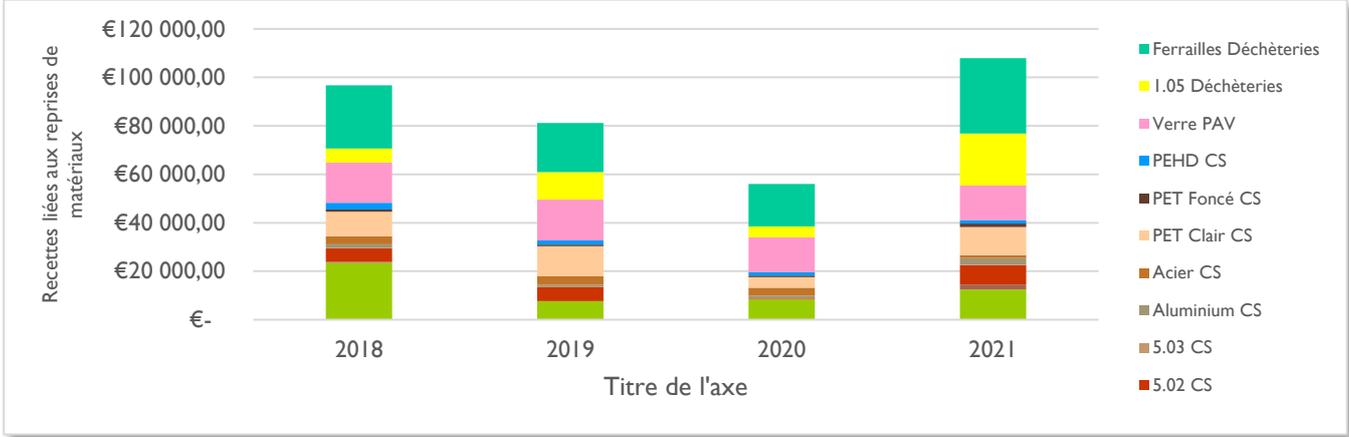


Figure 3: Evolution de la reprise des Matériaux

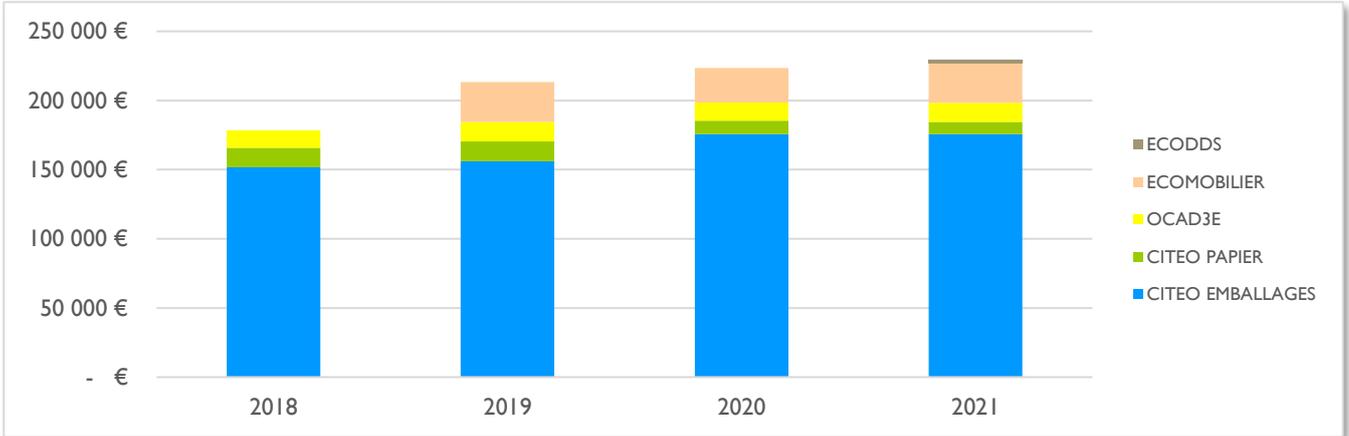


Figure 4: Evolution des soutiens des Eco-organismes

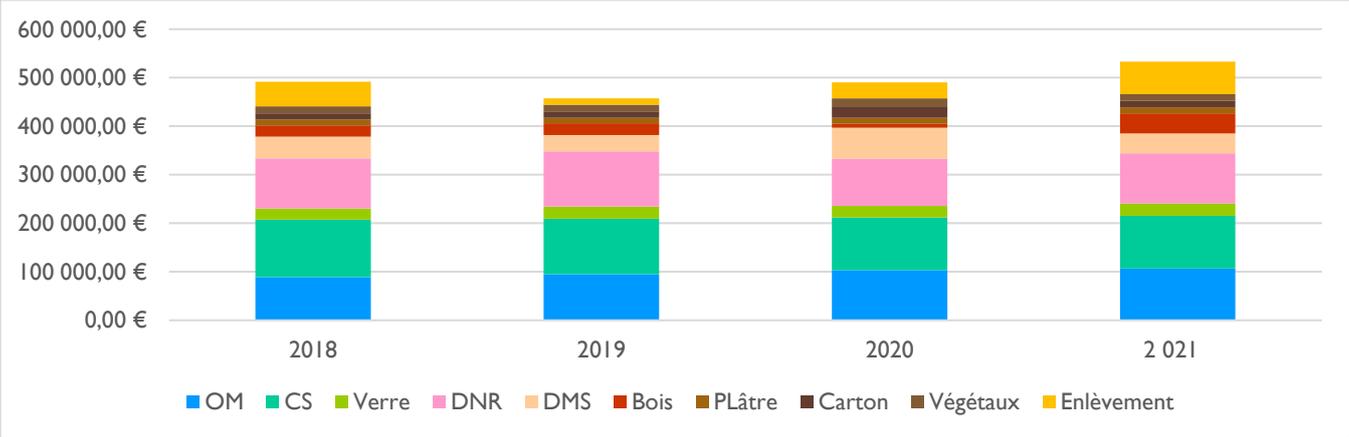
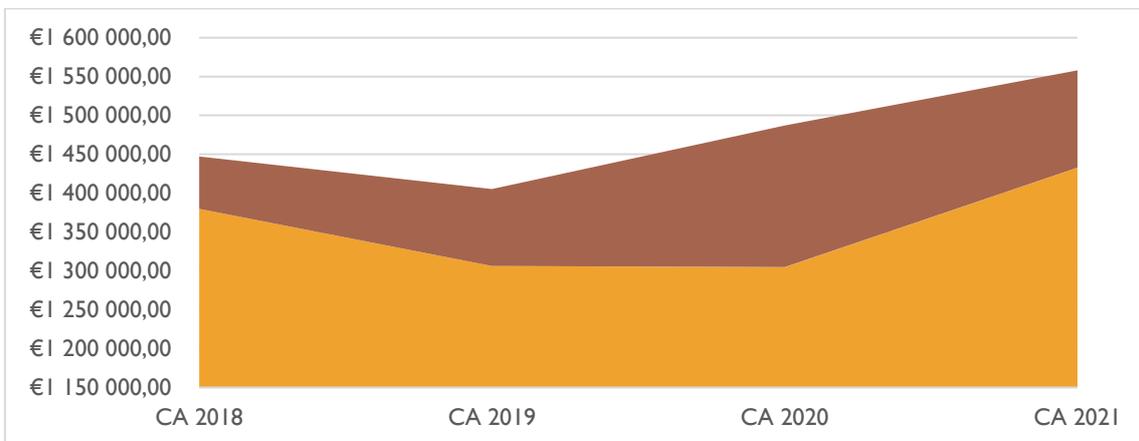


Figure 5: Evolution des coûts de prestations de collecte et de traitement des déchets

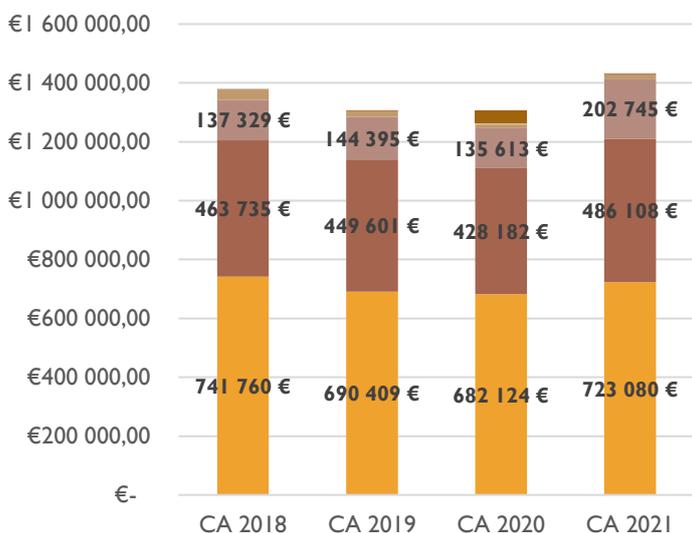
ELEMENTS CLES

- ❖ Augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets (tonnages en hausse ainsi que les rotations) contrebalancée par des soutiens en hausse (nouvelles filières) et des reprises en hausse (sur la ferraille notamment)

Résultats de l'exécution budgétaire 2021 - Fonctionnement

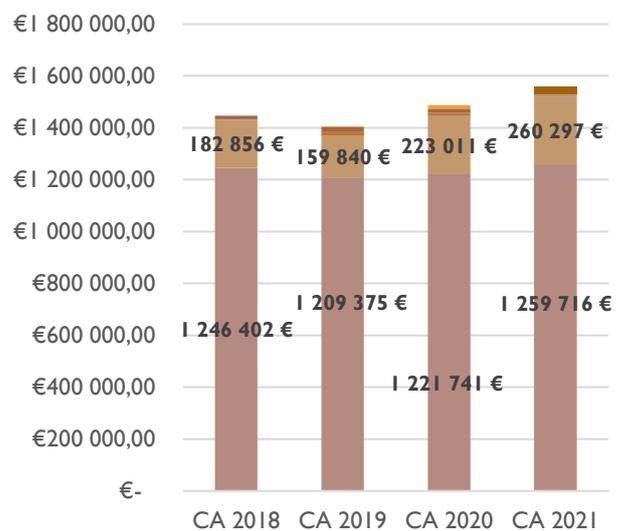


DEPENSES



- 68 DOTATIONS AUX PROVISIONS
- 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES
- 66 CHARGES FINANCIERES
- 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- 012 CHARGES DE PERSONNEL
- 011 CHARGES A CARACTERES GENERALES

RECETTES



- 78 REPRISE SUR PROVISIONS
- 013 ATTENUATION DE CHARGES
- 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT
- 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS
- 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- 74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
- 70 PRODUITS DES SERVICES VENTES DIVERSES

ELEMENTS CLES

- ❖ Augmentation des dépenses et des recettes corrélées
- ❖ Principales évolutions 2020/2021 :
 - Augmentation TGAP, Hausse du carburant, Prestation de rotation de bennes importante
 - Augmentation des fonctions supports, remplacements suite à des absences
 - Reprise des matériaux à la hausse, Soutiens sur la performance de la collecte sélective, recettes RI en augmentation

Résultats de l'exécution budgétaire 2021 – Investissement

INVESTISSEMENT		
Recettes	2021	2 064 415,10 €
Dépenses	2021	- 1 731 563,81 €
RESULTAT 2021		332 851,29 €
Résultat antérieurs (D 001) à 2021		- 27 796,87 €
RESULTATS D'INVESTISSEMENT CUMULES AU 31/12/2021		305 054,42 €

RESTES A REALISER VOTES EN 2021		
Recettes		410 904,00 €
Dépenses		- 398 001,73 €
Solde RAR 2021		12 902,27 €
besoin de financement d'investissement	=	317 956,69 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2021 AU BUDGET 2022		
Report excédent investissement au 31/12/2021	R/001	305 054,42 €
Report excédent de fonctionnement	R/002	920 740,61 €

EMPRUNTS - CAPITAL	MONTANT
Achat garage	4.827,88 €
Camion Ampliroll	20.740,58 €

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT 2021	MONTANT
Réhabilitation des déchèteries	1.520.810,53 € €
Programme Composteurs/Lombricomposteur	1.155,60 €
Bacs Roulants + Terminal lecture	6.751,44 €
Equipements : brouette, tables élévatrices	2.264,98 €
Aménagements locaux : matériel informatique, bac rétention...	1.558,56€

ELEMENTS CLES

- ❖ I grosse opération d'investissement liée aux travaux en déchèteries

COÛT DE GESTION DES DECHETS

Afin de favoriser la connaissance et la maîtrise des coûts, l'ADEME a mis au point une méthode dont la « Matrice des Coûts » qui offre un cadre standardisé pour évaluer et comparer les coûts à ceux d'autres territoires équivalents. Afin de répondre à ce cadre, les totaux présentés peuvent différer légèrement du bilan financier issu du compte administratif.

Flux collectés	CCOM -2020	CCOM -2021	France
OMR	29,04 €	24,9 €	46,00 €
RSOM hors verre	10,88 €	13,6 €	3,00 €
Verre	2,49 €	2,0 €	1,00 €
Déchèteries	44,20 €	45,4 €	23,00 €
Autres flux	1,18 €	1,8 €	3,00 €
Tous flux	87,79 €	87,71 €	76,00 €

Figure 6: Décomposition du coût à l'habitant (en € HT/hab)

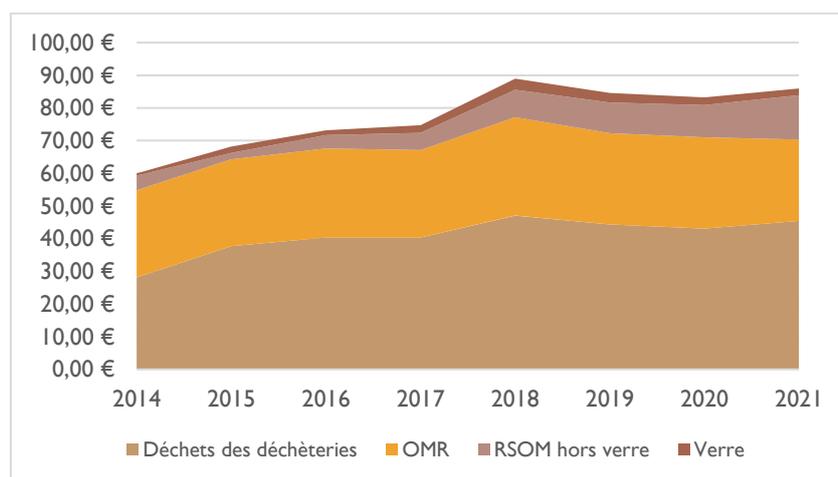
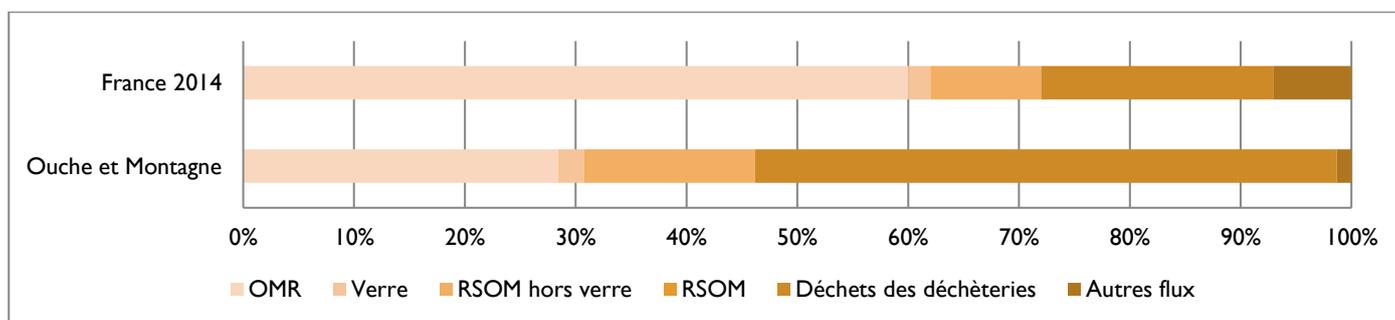


Figure 7: Evolution et répartition du coût aidé par habitant

ELEMENTS CLES

- ❖ Stabilité du coût aidé en €/hab. et de la répartition sur les 3 dernières années
- ❖ Part importante liée aux coûts de gestion des déchèteries (nombre de déchèteries/habitants et tonnages élevés)
- ❖ Part faible liée à la collecte des OMR en porte-à-porte (fréquence de passage et tonnages faibles)

REDEVANCE

Suite à l'année de test réalisée en 2014, la Redevance Incitative (RI) est passée en mode « réel » depuis le 1^{er} janvier 2015.

Ainsi, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a été supprimée et remplacée par la RI qui est appliquée à tous les foyers du territoire résidant à titre permanent ou saisonnier ainsi qu'à tout professionnel détenteur d'un numéro SIRET (sauf cas particulier après examen). Cette redevance est calculée en fonction de la composition du foyer. Le service déchets est financé en majeure partie par la redevance incitative.

Cette redevance est composée :

- D'une part abonnement identique pour tous les foyers ;
- D'une part fixe incluant 12 levées dont le montant dépend du volume du bac attribué ;
- D'une part variable comprenant toutes les levées au-delà de la 12^{ème}.

La grille tarifaire, établie par la délibération n°237-2014, est la suivante :

Composition du foyer	Volume du bac	Part fixe abonnement au service + part fixe « volume » incluant 12 levées	Part variable Prix unitaire à partir de la 13 ^{ème} levée	Dotations de rouleaux de 10 sacs CCOM de 50L si pas de bac individuel
Maison inhabitée ou professionnel sans bac	-	49 €	-	-
Foyer 1 personne	Bac 80L	119,80 €	3,57 €	3 rouleaux
Foyer 2 personnes	Bac 120L	155,20 €	5,27 €	4 rouleaux
Foyer 3 personnes	Bac 180L	208,30 €	7,90 €	5 rouleaux
Foyer 4/6 personnes	Bac 240L	261,50 €	10,53 €	7 rouleaux
Foyer 7/8 personnes	Bac 360L	367,80 €	15,80 €	10 rouleaux
Foyer de 9 personnes et plus	Bac 660L	633,40 €	28,96 €	10 rouleaux

Le prix d'un rouleau de 10 sacs est de 21,94€.

Tout foyer équipé d'un bac peut faire l'acquisition d'un rouleau de sacs ce qui permet de gérer les périodes pendant lesquelles le volume du bac est insuffisant.

PERSPECTIVES

ETUDE RELATIVE A LA PERSPECTIVE BUDGETAIRE

Le service déchets a constaté différentes évolutions depuis 2014 sans remise à jour de la grille tarifaire. Suite à la rénovation des déchèteries, à la mise en place de l'extension des consignes de tri, à l'évolution des tonnages traités, il est nécessaire de vérifier l'adéquation entre la grille tarifaire et la perspective de réalité budgétaire afin de modifier les tarifs si nécessaire.

REPLACEMENT DES COLONNES A VERRE

Le parc de colonne à verre date de l'année 2000 pour sa majeure partie. Certaines colonnes commencent à faiblir et doivent faire l'objet d'un remplacement. En outre, l'intégration paysagère des colonnes permettra la suppression de haies surdimensionnées qui favorisent les dépôts sauvages et nécessitent un entretien conséquent.

ETUDE RELATIVE A LA REORGANISATION DU SERVICE DE COLLECTE

Afin d'optimiser le service collecte et d'améliorer les conditions de travail tout en intégrant l'impact de l'extension des consignes de tri, un travail sera réalisé afin de modifier les horaires :

- Démarrage plus tardif afin de bénéficier d'une pause le midi
- Intégration des tournées des professionnels dans les tournées d'ordures ménagères

Cela permettrait également une meilleure réactivité en cas d'aléas de collecte.

RECRUTEMENT CHARGE DE MISSION

Afin de développer les projets autour de la réduction et de la valorisation des déchets, un chargé de mission sera recruté en 2022.

Celui-ci aura à charge de :

- Développer la communication autour des déchets
- Mettre en œuvre le Programme Local de Réduction des Déchets
- Développer la gestion de proximité des biodéchets
- Améliorer le tri et la valorisation des déchets

MISE EN PLACE DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

A compter du 01/01/2023, les extensions de consignes de tri concerneront :

- Les barquettes
- Les boîtes, pots, tubes plastiques
- Les sacs et films plastiques

La Communauté de Communes a intégré l'Entente Territoriale avec Dijon Métropole et participe à ce titre à la préparation des travaux. En outre, différents supports devront être réalisés :

- Réglette du tri
- Flochage des camions
- Adhésifs sur chaque poubelle
- Communiqués de presse

GLOSSAIRE

BFC = Bourgogne Franche Comté

BOM = Benne Ordures Ménagères

Caractérisation = Etude de la composition des déchets

CCOM = Communauté de Communes Ouche et Montagne

CITEO = la mission de Citeo est d'organiser, piloter et développer le recyclage des emballages et des papiers mis sur le marché en France dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur.

CS = Collecte Sélective : collecte des recyclables

DEEE= Déchets d'équipements électriques et électroniques (frigo, four, petits appareils électroménagers...)

DMA = Déchets Ménagers et Assimilés (Ordures Ménagères + recyclables + déchèteries)

DMS = Déchets Ménagers Spéciaux : déchets dangereux (colles, solvants, peintures, emballages souillés, produits phytosanitaires)

DNR = Divers Non Recyclables (encombrants – tout venant)

DREAL = Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DU = Document Unique

EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunal : exemple : Communauté de Communes

ETP = Equivalent Temps Plein

ISDI = Installation de Stockage des Déchets Inertes (décharge pour les gravats uniquement)

ISDND = Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (enfouissement des déchets)

LDV = Laine de Verre

LTE = Loi Transition Energétique

OMA = Ordures Ménagères et Assimilées (DMA – déchèteries = OMD + CS)

OMr = Ordures Ménagères résiduelles

PàP = Porte-à-Porte

PAV = Point d'Apport Volontaire

PET = Polyéthylène Téréphtalate

PLPDMA = Programme de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

RI = Redevance Incitative

RSOM = Recyclables Secs des Ordures Ménagères = Verre + Recyclables

TGAP = Taxe Générale des Activités Polluantes



**Communauté de Communes
Ouche et Montagne**

Service Déchets Ménagers

☎ 03 80 33 98 04

secretariat.environnement@ouche-montagne.fr

Communauté de Communes Ouche et Montagne

**5 Place de la Poste – Pont de Pany
21410 – SAINTE MARIE SUR OUCHE**